

# Deux articles de François Asselineau qui illustrent l'imposture européiste de Martine Aubry

Deux articles publiés sur le site de l'UPR de François Asselineau, qui illustrent l'hypocrisie européiste de Martine Aubry.

<http://www.agoravox.fr/actualites/politique/article/14-juillet-mme-aubry-se-paye-a-97576>

## LA FOURBERIE EUROPEISTE DE MADAME AUBRY

Mme Martine Aubry, candidate à la primaire socialiste, vient de déclarer, à l'occasion d'un voyage à Turin, qu'il fallait construire... une « AUTRE EUROPE ».

Elle a cependant précisé que « *Construire une autre Europe, ça ne se construit pas du jour au lendemain.* » (cf. <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/martine-aubry-a-turin-une-etape-pour-coonstruire-une-autre-europe-08-07-2011-1525845.php>) C'est en effet le moins que l'on puisse dire !

**Comme je le rappelle dans mes conférences, le slogan de « changer d'Europe » était non seulement celui du PS aux élections européennes de 2009 mais aussi celui du PS aux élections européennes de 1979, voici exactement 32 ans.**

Mais pour comprendre à quel point Mme Aubry se moque des français, il n'est pas inutile de rappeler ici :

1°) – que le traité de Maastricht a été négocié, conclu, puis

signé le 7 février 1992 par François Mitterrand et son ministre des affaires étrangères M. Roland Dumas, tous les deux membres du PS ;

2°) – que le PS a appelé à voter Oui au référendum du 20 septembre 1992 sur ce traité de Maastricht ;

3°) – que Mme Aubry était à l'époque parfaitement solidaire de ce traité de Maastricht et de sa ratification ; elle l'était d'autant plus qu'elle était l'un des membres les plus influents du gouvernement où elle siégeait comme ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (du 15 mai 1991 au 28 mars 1993) ;

4°) – que, cinq ans après, le traité d'Amsterdam a été négocié et signé par le gouvernement socialiste français (le 2 octobre 1997) et qu'il est entré en vigueur le 1er mai 1999 ; c'est-à-dire pendant toute la période où M. Lionel Jospin était Premier ministre (du 2 juin 1997 au 6 mai 2002) et que Mme Aubry était ministre de l'Emploi et de la Solidarité (du 4 juin 1997 au 18 octobre 2000) ;

5°) – que, quatre ans encore après, le traité de Nice a été signé le 26 février 2001, alors que M. Lionel Jospin était toujours Premier ministre (du 2 juin 1997 au 6 mai 2002) ;

6°) – que la grande majorité des responsables du PS – et notamment Mme Aubry – ont appelé à voter OUI au référendum du 29 mai 2005 sur la Constitution européenne ;

7°) – que la grande majorité des parlementaires du PS ont avalisé la forfaiture du traité de Lisbonne en votant OUI à la ratification de ce traité le 4 février 2008, nonobstant le refus de 55% des Français à la constitution européenne dont il n'était que la simple reprise ; Mme Aubry, bien que n'étant pas parlementaire, a approuvé cette ratification.

En d'autres termes, Mme Aubry a continuellement soutenu, souvent au plus haut niveau de l'Etat et depuis 19 ans,

l'ensemble de la construction européenne : elle a soutenu, voté ou appelé les Français à approuver les traités de Maastricht, Amsterdam, Nice, la Constitution européenne, et le traité de Lisbonne.

Dans ces conditions, son soudain appel à bâtir une « autre Europe » n'est qu'une fourberie politicienne de plus. Il s'agit d'un mépris éhonté des électeurs et d'une insulte à l'intelligence des Français.

**François Asselineau**

Paru sur le site <http://www.u-p-r.infos>

<http://www.u-p-r.fr/infos/la-fourberie-europeiste-de-mme-aubry>